



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Napierville du 10 décembre 2024 à 17h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Christine Bleau | - Serge Brault |
| - Mario Dufour | - David Dumont |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 10 DÉCEMBRE 2024

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Congédiement de l'employé portant le numéro 03-0964
3. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de l'assemblée

2024-12-313 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2024-12-313 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2024-12-314 Congédiement de l'employé portant le numéro 03-0964

Résolution #2024-12-314 : Congédiement de l'employé portant le numéro 03-0964

CONSIDÉRANT QUE l'employé portant le numéro 03-0964 est en poste depuis le 03 juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE l'employé portant le numéro 03-0964 ne répond pas aux exigences du poste auquel il occupe;

CONSIDÉRANT QUE l'article 23 de l'entente sur les conditions de travail de l'employé portant le numéro 03-0964 permet au conseil municipal de mettre fin à l'emploi;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale recommande au conseil municipal de mettre fin à l'emploi de l'employé;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Madame la conseillère Christine Bleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal mette fin à l'emploi de l'employé portant le numéro 03-0964 en date du 10 décembre 2024.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Madame la mairesse invite les personnes présentes à soumettre leurs questions sur les sujets à l'ordre du jour au conseil municipal à ce moment de la séance.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & greff.-trés.

2024-12-315 Levée de l'assemblée

Résolution #2024-12-315 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 17h32.

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

ADOPTÉE
JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120
Napierville (Québec) J0J 1L0

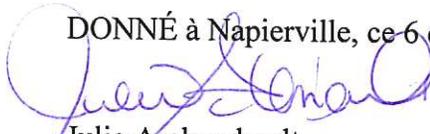
AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par moi, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à la mairie, 260, rue de l'Église, à Napierville, **MARDI, LE 10 DÉCEMBRE 2024, À 17H30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Congédiement de l'employé portant le numéro 03-0964
3. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de l'assemblée

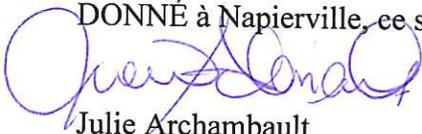
DONNÉ à Napierville, ce 6 décembre 2024.


Julie Archambault
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 14h00, ce 06 décembre 2024.

DONNÉ à Napierville, ce sixième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-quatre.


Julie Archambault
Directrice générale et
Greffière-trésorière

